

Note de conjoncture - Régime agricole

Remboursement de soins à fin novembre 2020



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les onze premiers mois 2020 **diminue de 1,6 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs reculent de **3,9 %** dans le régime des **non-salariés** et sont **stables** dans le régime des **salariés**. Ces évolutions sont marquées par un nombre de patients particulièrement bas sur la période de mars à mai 2020 du fait de la crise épидémique de la Covid-19 et des mesures de confinement qui ont entraîné une baisse ou un report des soins non urgents. Néanmoins, l'effectif des patients est en rebond depuis septembre, cette reprise pouvant s'expliquer par un rattrapage de soins et/ou de remboursements entrepris avec la rentrée.

Sur une année glissante, la baisse du nombre de patients est de 1,3 %.

A fin novembre 2020, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **recule de 0,6 %**. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **2,7 %** pour ceux du régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,6 %** des patients relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population). Le différentiel d'évolution avec la patientèle totale s'explique par la meilleure continuité des soins pour les patients en ALD malgré la pandémie.

A fin novembre 2020	Evolutions pour l'ensemble des patients		
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Taux PCAP	-1,6%	-3,9%	0,0%
Taux ACM	-1,3%	-3,6%	0,4%
Evolutions des patients en ALD			
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
	Taux PCAP	-0,6%	-2,7%
Taux ACM	-0,4%	-2,5%	2,9%
Part des patients en ALD			
	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
	Taux PCAP	27%	38%
Taux ACM	27%	38%	19%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin novembre 2020, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 43,3 millions d'euros** aux prévisions, soit un écart de + 1,0 point entre l'évolution prévue (- 0,9 %) et l'évolution réelle (+ 0,1 %). Cette sous-estimation est nettement plus marquée au régime des **salariés** (+ 36,3 millions) que chez les **non-salariés** (+ 7,0 millions).

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** (+ 32,9 millions), les versements d'**indemnités journalières maladie des salariés agricoles** (+ 16,3 millions), les remboursements de **médicaments** (+ 15,8 millions) ainsi que ceux de **soins infirmiers** (+ 10,2 millions) s'établissent à des niveaux sensiblement supérieurs aux prévisions. En revanche, les remboursements d'honoraires de **spécialistes** (- 10,5 millions), de frais de **transports** de patients (- 9,1 millions) et de produits de la **LPP** (- 6,0 millions) se situent en deçà des montants prévus.

		Soins de ville ⁽¹⁾ Janv. à nov 2020 (en millions d'euros)	Régime agricole	Non-salariés	Salariés
Réalisation	Montants	4 283,3	2 139,4	2 143,9	
	Évolution	+0,1%	-3,1%	+3,6%	
Prévisions*	Montants	4 240,0	2 132,5	2 107,6	
	Évolution	-0,9%	-3,4%	+1,8%	
Écart	Montants	+43,3	+7,0	+36,3	
	Point	1,0 pt	0,3 pt	1,8 pt	

* Prévisions établies avec les réalisations à fin mai 2020.

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En **novembre**, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole se situent nettement au-dessus des trois mois précédents, pourtant déjà dynamiques. Ils progressent de **7,7 %** par rapport à novembre 2019 (après + 4,6 % en octobre).

Sur **onze mois**, la baisse des remboursements s'amenuise pour atteindre **- 0,2 %** (après - 1,0 % à fin octobre). Dans le régime des **non-salariés**, le recul s'atténue à **- 3,4 %** (après - 4,1 % à fin octobre), tandis qu'au régime des **salariés**, les remboursements continuent de s'accélérer (**+ 3,3 %** après + 2,4 %).

S'agissant des **indemnités journalières (IJ) maladie**, le mois de novembre confirme le regain du mois précédent, avec des versements en progression de **17,2 %** (après + 16,9 % en octobre) par rapport à novembre 2019. Quant aux **IJ ATMP**, l'accélération des versements s'amplifie, avec une croissance de **8,1 %**, après + 4,2 % le mois précédent.

Largement majorés par les tests de dépistage de la Covid-19^[2], les montants remboursés d'analyses médicales en **laboratoire** représentent quasiment le double de ceux du mois de novembre 2019 (**+ 95,1 %** après + 61,0 % en octobre). Leur croissance reste nettement plus marquée chez les salariés (+ 121,1 %) que chez les non-salariés (+ 71,2 %). La croissance sur onze mois atteint 18,8 % pour l'ensemble du régime agricole.

Après un mois d'octobre en retrait, les remboursements d'honoraires de **généralistes** retrouvent un niveau proche de celui atteint pendant l'été ; leur **baisse** s'atténue à **1,3 %** sur novembre (après - 5,8 % le mois précédent). A contrario, concernant les honoraires de **spécialistes**, les remboursements marquent le pas, en **diminution de 5,6 %** par rapport à novembre 2019 (après - 2,3 % en octobre). Cette inflexion provient essentiellement du régime des non-salariés, tandis que la baisse chez les salariés est principalement due à un mois de novembre 2019 haut.

Après un mois plus modéré, les remboursements de **soins dentaires** s'accélèrent de nouveau : + 4,7 % après (+ 1,0 % en octobre).

Déjà nettement orientée à la hausse depuis six mois, la progression des remboursements de soins des **infirmiers** s'amplifie avec un mois de novembre largement supérieur aux mois précédents. Leur progression atteint + **11,7 %** (après + 3,0 % en octobre). Ce pic résulte du dynamisme des nouveaux actes créés dans l'avenant 6 et de la hausse du nombre de prélèvements de dépistage de la Covid-19 réalisés par cette profession. Quant aux soins des **masseurs-kinésithérapeutes**, les remboursements de novembre augmentent de **2,2 %**, après un creux en octobre essentiellement dû à un effet base.

Si les frais de **transports de malades** demeurent en deçà de leur tendance avant mars, le niveau des remboursements continue de remonter. La baisse s'estompe à **- 2,1 %** sur novembre soit une évolution sur onze mois de - 10,7 % (après - 11,5 %).

En hausse de **5,1 %** sur novembre, les remboursements de **médicaments** restent au niveau haut atteint en octobre. S'agissant des **dispositifs médicaux**, les montants remboursés de novembre s'inscrivent dans la trajectoire haussière des deux derniers mois, même si la progression de novembre (**+ 0,1 %**) reste contenue en raison d'un mois de novembre 2019 haut.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin novembre 2020	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois correspondant de l'année précédente (M-12)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin novembre 2019	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,2%	-3,4%	+3,3%	+0,2%	+7,7%	+3,8%	+11,8%
Soins de ville hors produits de santé	-0,6%	-5,1%	+3,8%	-0,1%	+9,9%	+5,0%	+14,4%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-9,2%	-11,6%	-7,0%	-0,8%	-2,7%	-6,6%	+0,9%
- Médecins généralistes	-7,4%	-9,1%	-5,6%	-5,2%	-1,3%	-1,9%	-0,6%
- Médecins spécialistes	-9,9%	-13,0%	-7,0%	+0,8%	-5,6%	-11,5%	+0,0%
- Dentistes	-11,0%	-11,7%	-10,6%	+2,0%	+4,7%	+3,9%	+5,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,2%	-2,7%	-1,2%	-0,0%	+8,8%	+7,2%	+11,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-15,0%	-15,9%	-13,6%	-0,4%	+2,2%	-0,6%	+6,2%
- Infirmiers	+2,7%	+1,4%	+5,7%	-0,2%	+11,7%	+9,9%	+15,8%
Laboratoires	+18,8%	+9,3%	+29,5%	-2,2%	+95,1%	+71,2%	+121,1%
Frais de transports	-10,7%	-12,0%	-8,8%	-6,0%	-2,1%	-3,9%	+0,4%
Indemnités journalières (IJ) :	+16,1%	+8,7%	+17,7%	+4,6%	+13,6%	+3,4%	+15,8%
- IJ maladie	+25,5%	+16,0%	+27,6%	+3,2%	+17,2%	+4,9%	+19,7%
- IJ ATMP	+1,4%	-2,9%	+2,3%	+6,8%	+8,1%	+1,0%	+9,6%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,6%	-0,6%	+2,1%	+0,7%	+3,8%	+1,9%	+6,2%
Médicaments :	+1,8%	+0,5%	+3,2%	+0,2%	+5,1%	+3,0%	+7,7%
- Médicaments délivrés en ville	+1,9%	+0,3%	+3,8%	+1,0%	+5,3%	+2,4%	+8,8%
- Médicaments rétrocédés	+0,4%	+3,1%	-2,0%	-7,3%	+3,7%	+9,4%	-1,6%
LPP	-2,7%	-3,6%	-1,3%	+2,2%	+0,1%	-0,7%	+1,4%

RA = Régime Agricole

NB : Les évolutions ACM sont disponibles dans le fichier Excel annexé à cette note en dernière page

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

[2] - voir également les « points d'actualité » en dernière page.

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO)

En septembre, les remboursements de **soins de ville** en date de soins sont légèrement en-dessous du niveau haut atteint le mois précédent. Ils progressent de **3,3 %** par rapport au même mois de 2019 (après **4,4 %** en août). Sur **neuf mois**, la baisse des remboursements continue de s'atténuer et atteint un taux de **- 1,2 %**, soit + 0,6 point par rapport à août.

Au régime des **non-salariés**, les remboursements se situent depuis quatre mois sur un palier équivalent au niveau prévalant avant la crise sanitaire, avec une évolution de **0,1 %** par rapport à septembre 2019. Sur **neuf mois**, le repli des remboursements se réduit à **- 4,6 %** (après - 5,1 % sur huit mois). Chez les **salariés**, le mois de septembre est légèrement en-dessous d'août avec une hausse de **6,7 %** en septembre après 8,1 % en août. Leur progression sur **neuf mois** atteint **2,5%** (après 1,9 % à fin août).

Après une franche décélération entre mai et juillet, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** s'accélèrent de nouveau depuis deux mois avec **+ 8,8 % en août**, soit 1,6 point de plus qu'en août, portant la progression sur **neuf mois à 31,0 %** (après 33,8 % à fin août). Quant aux **IJ ATMP**, les versements confirment la progression d'août, avec une hausse de **6,9 %** par rapport à septembre 2019, tirée par le régime des salariés.

S'agissant des analyses médicales en **laboratoires**, la hausse des remboursements, fortement majorée par les tests de dépistage de la Covid-19, continue de prendre de plus en plus d'ampleur : **47,8 %** en septembre après 37,2 % en août et 24,9 % en juillet. L'accélération est nettement plus marquée au régime des salariés que chez les non-salariés (respectivement 72,8 % et 25,5 %), ce qui pourrait s'expliquer par un meilleur accès aux dépistages pour une population salariée habitant davantage dans des zones de plus forte densité de population que les non-salariés.

Les honoraires de **généralistes** ont retrouvé un niveau de remboursement équivalent à l'avant-crise, la faiblesse des remboursements de consultations étant compensée par le dynamisme des visites et des téléconsultations. Suivant la trajectoire tendancielle descendante de ce poste, le mois septembre diminue **de 2,5 %** rapport à septembre 2019.

Les remboursements des **spécialistes** évoluent quant à eux de **- 0,2 %** par rapport à septembre 2019 après une hausse de 2,9 % en août. Les actes cliniques comme techniques sont en recul de respectivement - 3,3 % et - 1,1 % tandis que les actes d'IRM-scanners sont dynamiques depuis quatre mois, avec 12,5 % en septembre.

Pour les **dentistes**, les remboursements de soins s'infléchissent par rapport aux mois précédents avec une hausse limitée à **2,7 %** en septembre après 12,5 % en août.

Les soins des **infirmiers** restent sur une hauteur de remboursement sensiblement supérieure à leur tendance avant crise sanitaire avec **2,9 %** en septembre après 3,3 % en août. A contrario les remboursements de **masso-kinésithérapie**, après avoir quasiment rattrapé, en juillet, le niveau d'avant mars, s'infléchissent de nouveau depuis. Le mois de septembre est en baisse de 2,4 % par rapport à septembre 2019.

Les frais de **transports** de malades, surtout les transports non-sanitaires, peinent à retrouver leur niveau d'avant mars. L'évolution entre septembre 2019 et septembre 2020 est toujours nettement négative avec - 2,5 % portant l'évolution sur neuf mois à - 13,4 %.

Après le pic observé en août, les remboursements des **médicaments** s'infléchissent mais restent en croissance avec **1,8 %** en septembre après 2,9 % en août.

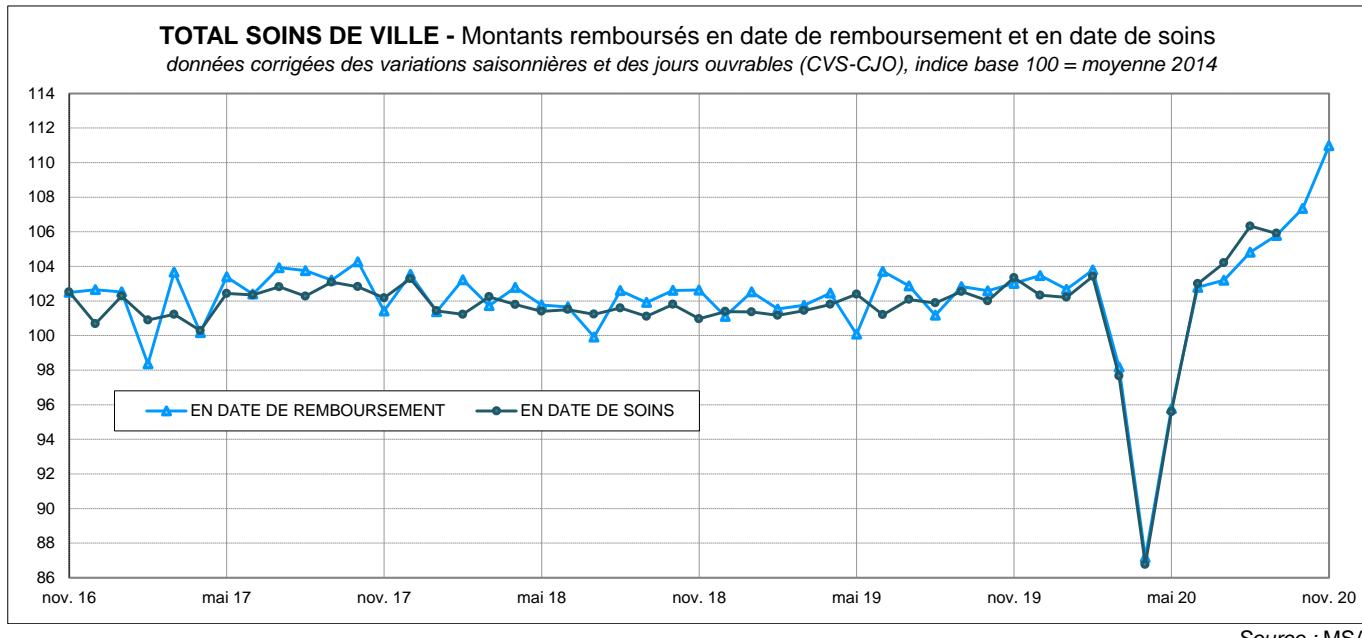
Les remboursements de **dispositifs médicaux** ralentissent de **1,0 %** par rapport au même mois de 2019.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin septembre 2020 avec les remboursements à fin novembre 2020	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois correspondant de l'année précédente (M-12)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2019	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	-1,2%	-4,6%	+2,5%	+0,3%	+3,3%	+0,1%	+6,7%
Soins de ville hors produits de santé	-1,7%	-6,5%	+3,1%	+0,0%	+4,5%	-0,1%	+8,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-10,7%	-12,9%	-8,6%	-0,1%	-0,5%	-3,8%	+2,6%
- Médecins généralistes	-8,1%	-10,0%	-6,2%	-2,9%	-2,5%	-5,5%	+0,4%
- Médecins spécialistes	-11,5%	-14,2%	-8,9%	+0,8%	-0,2%	-4,6%	+4,0%
- Dentistes	-13,6%	-14,5%	-12,9%	+2,1%	+2,7%	+3,8%	+1,9%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-3,6%	-3,8%	-3,1%	+0,7%	+1,7%	-0,2%	+5,3%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-18,4%	-19,1%	-17,5%	+0,5%	-2,4%	-3,9%	-0,5%
- Infirmiers	+2,0%	+0,9%	+4,7%	+0,4%	+2,9%	+1,0%	+7,6%
Laboratoires	+8,4%	+1,3%	+16,4%	-1,6%	+47,8%	+25,5%	+72,8%
Frais de transports	-13,4%	-14,6%	-11,6%	-6,4%	-2,5%	-3,7%	-0,8%
Indemnités journalières (IJ) :	+20,0%	+13,1%	+21,6%	+2,6%	+8,1%	+0,6%	+9,7%
- IJ maladie	+31,0%	+22,3%	+32,9%	+2,5%	+8,8%	+1,3%	+10,4%
- IJ ATMP	+2,7%	-1,4%	+3,6%	+2,7%	+6,9%	-0,5%	+8,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	-0,3%	-1,4%	+1,2%	+0,7%	+1,1%	+0,4%	+2,0%
Médicaments :	+0,7%	-0,6%	+2,2%	+0,6%	+1,8%	+1,5%	+2,2%
- Médicaments délivrés en ville	+0,8%	-0,8%	+2,7%	+1,2%	+1,8%	+0,8%	+3,0%
- Médicaments rétrocédés	-0,4%	+1,6%	-2,4%	-5,7%	+2,0%	+10,4%	-5,3%
LPP	-2,9%	-3,5%	-2,0%	+1,1%	-1,0%	-2,6%	+1,3%

RA = Régime Agricole

NB : Les évolutions ACM sont disponibles dans le fichier Excel annexé à cette note en dernière page

Source : MSA.



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées diminuent de 8,9 % sur les neuf premiers mois de l'année 2020 par rapport à la même période de l'année précédente (- 6,3 % sur douze mois). Cette baisse s'explique par des mois de mars à mai 2020 particulièrement bas par rapport à l'année précédente du fait d'un report des hospitalisations non urgentes dans le contexte de la crise épидémique de la Covid-19. Néanmoins, l'activité est en reprise depuis juin. En taux PCAP, les dépenses baissent de 12,2 % dans le régime des non-salariés (- 9,3 % sur douze mois) et de 4,6 % dans le régime des salariés (- 2,3 % sur douze mois).

Les dépenses relatives à l'**ODMCO** reculent de 8,8 % (- 6,3 % sur un an), avec une baisse de 12,1 % dans le régime des non-salariés et de 4,5 % dans le régime des salariés. La part tarif¹ diminue de 9,7 % (- 7,0 % sur un an). Seuls les médicaments en sus continuent d'afficher une progression des dépenses de 13,1 % (12,8 % sur un an), l'impact de la pandémie étant compensé par celui de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements de dispositifs médicaux en sus baissent de 13,5 % (- 10,3 % sur un an).

Les frais de séjours en Soins de suite et Réadaptation² baissent de 11,0 % (- 7,5 % sur un an), avec un recul de 13,3 % dans le régime des non-salariés et de 7,6 % dans le régime des salariés.

Les frais de séjours en **psychiatrie** diminuent de 2,0 % (- 1,4 % sur un an). L'évolution de ce poste est volatile et contribue peu à l'évolution totale des dépenses du fait de son faible poids dans les dépenses de cliniques privées (3,2 %).

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin septembre 2020 avec les remboursements à fin novembre 2020	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution en ACM (année complète mobile)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin septembre 2019	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	-8,9%	-12,2%	-4,6%	1,2%	-6,3%	-9,3%	-2,3%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	-8,8%	-12,1%	-4,5%	1,1%	-6,3%	-9,2%	-2,4%
- Part tarif	-9,7%	-12,6%	-6,0%	0,4%	-7,0%	-9,6%	-3,7%
- Médicaments en sus	13,1%	10,6%	15,5%	16,2%	12,8%	8,8%	16,7%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	-13,5%	-17,3%	-6,1%	-0,8%	-10,3%	-13,5%	-4,0%
QQN Soins de suite et Réadaptation (*)	-11,0%	-13,3%	-7,6%	0,9%	-7,5%	-10,1%	-3,6%
QQN Psychiatrie	-2,0%	-10,7%	2,6%	6,9%	-1,4%	-7,6%	1,9%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

² Désormais, les évolutions ne sont plus minorées par la réforme du financement des établissements de SSR de mars 2017 (Depuis cette date, 10 % du financement des activités de SSR reposent sur une dotation mensuelle (DMA) basée sur l'activité de ces établissements en contrepartie d'une baisse de la facturation de certains actes. La DMA étant versée par une dotation inter-régime, son montant n'est pas pris en compte dans ce suivi).

6/ Points d'actualité

• Médicaments délivrés en ville

En novembre 2020, les montants remboursés (avec honoraires de dispensation) progressent de 2,3 % en un an, soit 0,9 point de plus par rapport à octobre. Le nombre de boîtes remboursées est de 10,2 millions, soit 123,1 millions sur un an correspondant à une baisse annuelle de - 3,9 %.

La montée en charge du Tagrisso®, un anticancéreux bronchique, disponible depuis août 2019 impacte l'évolution des remboursements des médicaments délivrés en ville à hauteur de + 0,5 point.

Entresto® (sacubitril/valsartan), traitement de l'insuffisance cardiaque chronique, est disponible depuis octobre 2018. Son impact sur l'évolution des remboursements des médicaments délivrés en ville est de + 0,2 point en novembre 2020.

L'Imbruvica®, commercialisé uniquement à l'hôpital depuis 2014, est disponible en pharmacie de ville depuis août 2017 pour la prise en charge de certaines hémopathies. Du fait de son dynamisme (+ 22,4 %), ce médicament contribue pour 0,3 point à l'évolution des médicaments délivrés en ville.

L'impact de l'extension d'indication du Vyndaqel® est de + 0,2 point en novembre 2020. Indiqué initialement dans la polyneuropathie amyloïde, Vyndaqel® s'est vu octroyer fin novembre 2018 par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) une Recommandation Temporaire d'Utilisation (RTU) dans le traitement de l'amylose cardiaque à transthyrétine, une maladie rare.

Au 1er janvier 2020, une revalorisation de deux honoraires de dispensation a eu lieu : d'une part, l'honoraire pour toute exécution d'ordonnance pour les patients de moins de 3 ans et ceux de 70 ans et plus est passé de 0,51 € TTC à 1,58 € TTC ; d'autre part, l'honoraire pour toute exécution d'ordonnance comportant un ou plusieurs médicaments dits spécifiques est passé de 2,04 € TTC à 3,57 € TTC. En novembre 2020, les montants remboursés associés à ces deux honoraires de dispensation ainsi qu'à l'honoraire pour l'exécution de toute ordonnance de médicaments remboursables (prix inchangé de 0,51€ TTC) et l'honoraire pour toute ordonnance complexe contenant au moins cinq spécialités pharmaceutiques différentes (prix en baisse passant de 0,51 € TTC à 0,31 € TTC) représentent 5,9 millions d'euros.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests (PCR, sérologiques, antigéniques) sont de plus en plus importants au cours des mois. En novembre 2020, leurs montants (analyse et prélèvement) s'élèvent à 14,4 millions d'euros et depuis mars 2020 à 39,4 millions d'euros, pour le poste de la biologie.

La très forte montée en charge des tests impacte l'évolution des remboursements de la biologie à hauteur de +23,3 points en novembre, de manière plus marquée chez les salariés (+ 31,4 points) que chez les non-salariés (+ 16,1 points). Les tests PCR impactent les remboursements de soins de ville à hauteur de + 0,9 point en novembre (+ 1,2 point chez les salariés, + 0,7 point chez les non-salariés).

[Télécharger, au format Excel, les données en date de remboursement et en date de soins ainsi que le tableau de révision des dates de soins :](#)



Champ :

Les résultats présentés dans cette note sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants directement payés par la caisse centrale de la MSA, comme le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, les remises conventionnelles des laboratoires pharmaceutiques, etc.

Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Depuis le 1^{er} mars 2017, 10 % du financement des activités de soins de suite et de réadaptation des cliniques reposent sur une dotation mensuelle basée sur l'activité de ces établissements (DMA) en contrepartie d'une baisse de la facturation de certains actes. La DMA étant versée par le régime général, son montant n'est pas pris en compte dans ce suivi.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des données CVS et CJO.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.